

MESSAGE IMPORTANT

La municipalité avise la population de la **réouverture partielle des bureaux** à la population.

Pour les deux prochaines semaines, soit du 10 au 21 janvier 2022 inclusivement, les bureaux seront ouverts selon l'horaire suivant :

- **Mardi après-midi de 13 h à 16 h**
- **Jeudi avant-midi de 9 h à 12 h**
- **Vendredi avant-midi de 9 h à 12 h**

En dehors de ces périodes, les bureaux demeurent fermés.

PRISE DE RENDEZ-VOUS

Au préalable, la prise de rendez-vous est préférable afin de limiter la circulation à l'édifice municipal et de permettre la limitation des contacts.

Veillez noter de plus qu'en fonction de l'évolution de la situation sanitaire l'horaire, ci-haut mentionné, pourrait être prolongé pour des semaines additionnelles, sans autre avis.

Toutefois, advenant des modifications aux directives de la santé publique faisant en sorte que l'horaire ci-dessus doive être modifié nous vous ferons part de tout ajustement qui sera alors apporté.

Merci de votre patience et de votre bonne collaboration.

